



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Contestation des bouquinistes parisiens à l'approche des JO

Question écrite n° 12091

Texte de la question

M. Thibaut François interroge Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur et des outre-mer et du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargée de la ville, sur la situation inquiétante des bouquinistes sur les quais de Seine, à l'approche des jeux Olympiques organisés à Paris. Les boîtes des bouquinistes à Paris sont emblématiques de la ville, faisant partie intégrante de son patrimoine culturel et historique. Depuis des décennies, ces boîtes colorées et pittoresques font le bonheur des touristes et des Parisiens en quête de livres rares ou d'ouvrages d'occasion. Cependant, récemment, une décision a été prise de les déplacer sous prétexte d'aménager l'espace public. Cette décision est largement contestée par les bouquinistes eux-mêmes, qui voient dans cette mesure une menace directe pour leur activité. Le déplacement des boîtes risque de diminuer leur visibilité et d'altérer leur attractivité. Certains bouquinistes sont présents sur les quais depuis des générations et ces boîtes font partie intégrante de leur identité professionnelle. Les déplacer pourrait nuire à leur chiffre d'affaires et compromettre la pérennité de leur activité. Face à cette situation, il est essentiel que les bouquinistes soient entendus et que leur voix soit prise en compte dans les décisions qui les concernent directement. Plutôt que de déplacer les boîtes, il serait plus judicieux de trouver des solutions d'aménagement qui préserveraient leur présence, tout en améliorant l'espace public pour tous les usagers. Il souhaiterait savoir comment le Gouvernement compte concilier les intérêts des bouquinistes avec les aménagements urbains prévus.

Texte de la réponse

Le ministère de la culture est très attaché aux bouquinistes des quais de Paris, inscrits à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel. Pour la première fois de l'histoire des Jeux olympiques et paralympiques, la France organise une cérémonie d'ouverture au cœur de la ville, imaginée autour d'une parade fluviale et qui permettra à des centaines de milliers de personnes d'avoir un accès gratuit à un spectacle exceptionnel depuis les quais hauts de la Seine, le 26 juillet 2024. Rien ne peut être laissé au hasard, tout particulièrement la sécurité des spectateurs et des athlètes, pour que cet événement historique soit pour la France un succès et un moment de fierté. C'est au regard de cette exigence que la question de la dépose temporaire des boîtes des bouquinistes est examinée par le préfet de police, en charge de la sécurité opérationnelle des JOP 2024 à Paris et en Île-de-France. Celui-ci a eu l'occasion de rappeler que le maintien des boîtes demeurait le principe, et qu'il n'y serait fait exception que de façon strictement nécessaire, pour des seules considérations sécuritaires. À ce jour, moins de la moitié des boîtes sont concernées par le périmètre envisagé. Par ailleurs, le Préfet de police et la Ville de Paris ont reçu, le 28 septembre dernier, des représentants de l'association culturelle des bouquinistes de Paris. Lors de cette réunion, il a été acté que le retrait des boîtes ne serait exigé qu'à la condition que la Ville puisse garantir leur dépose et repose dans un délai raisonnable, ce qu'un test « grandeur nature » mené dans la nuit du 17 novembre dernier a eu pour objet de vérifier. L'opération, qui a consisté à vider puis à démonter les boîtes avant de les repositionner à leur emplacement, a été jugée satisfaisante par la Ville de Paris qui, par ailleurs, a formulé plusieurs propositions auprès des bouquinistes pour limiter, le cas échéant, l'impact d'un retrait des boîtes sur leur activité. Les échanges vont se poursuivre à l'aune de ces études et des ajustements

techniques liés au programme artistique progressivement défini par l'organisateur, Paris 2024.

Données clés

Auteur : [M. Thibaut François](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12091

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : Ville

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 octobre 2023](#), page 8997

Réponse publiée au JO le : [5 décembre 2023](#), page 10892